

Le Journal 2022

Villers-lès-Luxeuil



LES VOËUX DU MAIRE

Après ces deux dernières années très particulières, les traditionnels vœux du maire ont eu lieu le samedi 7 janvier à la salle de convivialité. Nous avons cependant souhaité conserver la diffusion d'un document d'informations pratiques pour l'ensemble des habitants ainsi que le journal municipal 2022.

J'ai souhaité que les conseillers municipaux puissent faire un retour en arrière sur certains dossiers : les réalisations menées en 2022, les finances, la forêt, l'aménagement foncier, le CCAS, le travail de l'employé communal ainsi que la vie du village.

L'année 2022 a de nouveau été riche en événements divers et variés et je n'oublierai pas bien sûr de vous parler des projets de la commune pour 2023 et les années futures.

C'est aussi le moment de remercier toutes celles et ceux qui ont œuvré pour la commune sans oublier le personnel communal tant technique qu'administratif que je remercie pour leur efficacité et leur engagement.

Mes remerciements s'adressent aussi à mes collègues du conseil municipal avec qui j'ai la chance et le plaisir de travailler. Leur implication en tant qu'élu et leur dévouement au service de notre commune est à souligner et je les en remercie.

Je tenais aussi annoncer à l'occasion de ces vœux que le conseil municipal a souhaité rendre hommage à Michel Weyermann en donnant son nom à la salle de convivialité.

La cérémonie aura lieu le samedi 27 mai 2023 matin.

Je m'associe aux membres du conseil municipal pour vous présenter, ainsi qu'à vos proches, mes meilleurs vœux pour l'année 2023.

Je vous souhaite à toutes et à tous de vivre des moments privilégiés de bonheurs partagés et de fraternité.

« Saluons ensemble cette nouvelle année qui vieillit notre amitié, sans vieillir notre cœur. »

Victor HUGO

Votre Maire, Christophe VALOT

POINTS SUR LES DOSSIERS 2022-2023

Avec l'équipe municipale, nous définissons ensemble les priorités, les projets et les objectifs de notre action en cherchant toujours le plus juste équilibre entre la pertinence des attentes des habitants, les enjeux de demain et les projets soutenables financièrement.

C'est pourquoi, certains projets se font par tranche (ex: travaux de sécurisation de la rue de la Croix de Lallevaux)

Travaux au cimetière

Pour permettre une accessibilité accrue aux personnes, en particulier les personnes à mobilité réduite, les communes de Villers les Luxeuil et Ehuns ont souhaité de longue date restructurer et embellir l'allée centrale et le columbarium.



Les deux communes ont collaboré avec les entreprises VOIGNIER et PIACENTINI afin de mener à bien ce dossier complexe. Les travaux ont eu lieu à l'automne 2022, quelques petits travaux de plantation restant à effectuer en cours d'hiver.

De l'avis de tous, c'est une réussite et nous pouvons en être très fiers.

Le coût global est d'environ 75000 € TTC partagé en 2/3 pour Villers et 1/3 pour Ehuns.



POINTS SUR LES DOSSIERS 2022-2023

Travaux de sécurisation de la rue de la Croix de Lallevaux

La commune de VILLERS LES LUXEUIL a souhaité poursuivre les travaux de sécurisation dans la rue de la Croix de Lallevaux.

En 2023, un plateau surélevé et une écluse à l'arrêt de bus ont ainsi été créés. Le coût global est de 33 765 € TTC décomposé 31 479 € TTC pour la réalisation des travaux et 2 286 € TTC pour la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage à l'agence départementale INGENIERIE 70.



Sécurisation, dépose et constat détaillé de l'état du retable secondaire inscrit de l'église Saint Pierre de Villers lès Luxeuil

L'église Saint Pierre, propriété des communes de Villers les Luxeuil et Ehuns est inscrite depuis 1995 sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques.

Le retable autel latéral droit inscrit au titre des monuments historiques était en très mauvais état sanitaire et présentait depuis plusieurs années un risque certain d'effondrement.

Après échange avec la DRAC, Direction régionale des Affaires culturelles de Bourgogne Franche- Comté, le Centre Régional de Restauration et Conservation des Œuvres d'Art (C.R.R.C.O.A.) est intervenu pour sécuriser, déposer et établir l'état sanitaire du retable. Les travaux ont été réalisés au printemps pour un montant de 9 590 € HT.



Un diagnostic a été établi afin de rénover aussi bien le retable que le mur. L'estimation financière est conséquente, environ 80 000€.

Au vu de l'ampleur des travaux, un marché public sera nécessaire. Pour cette raison, les communes souhaitent se faire assister par un maître d'œuvre.

POINTS SUR LES DOSSIERS 2022-2023

Divers

Pour finir sur ces dossiers, des travaux de voirie réalisés par la société STPI ont eu lieu en juin/juillet sur la route d'Abelcourt et le chemin des Planches pour un montant de 22 442 € TTC ainsi que des réparations localisées sur l'ensemble des routes pour 3 360 € TTC.

Enfin une extension de l'éclairage public a été réalisée par le SIED70 rue du Bois d'Ard en fin d'été.



Voici maintenant certains dossiers en étude ou/et à finaliser :



- Comme certains d'entre vous ont pu le remarquer, la porte principale de notre église est en très mauvais état, des trous étant apparus au printemps 2021. Avec l'aide de la DRAC, l'entreprise de menuiserie PITTET du Valdahon a été retenue pour la restauration des deux portes.

Les travaux devaient normalement démarrer en fin d'automne mais ils ont été finalement repoussés au début du printemps 2023.

Le montant estimatif de ce dossier est de 16 932 € TTC.

- La réhabilitation de la grange Bricler est toujours en phase d'étude: cette bâtisse, située au cœur du village, est propriété de la commune depuis plusieurs années.

La commune a confié une mission au CAUE 70 (Conseil architectural d'urbanisme et environnement) pour se faire accompagner dans l'aménagement futur de ce bâtiment.

L'objectif est de formuler des propositions diverses d'aménagement : salle communale, atelier municipal, logements seniors, etc.....

Encore une fois, un dossier très compliqué et très onéreux !



POINTS SUR LES DOSSIERS 2022-2023

Voici maintenant certains dossiers en étude ou/et à finaliser :

- Curage du 1er bassin du lagunage :

Comme la plupart d'entre vous le savent, le traitement de l'assainissement collectif de la commune est constitué par les deux bassins rue de la grande fontaine.

Les eaux usées arrivent au 1er bassin qui se charge en boue et l'eau de surface se décharge dans le deuxième bassin.



Ce système de traitement permet alors que l'eau sorte du 2ème bassin quasiment épurée et se jette dans le ruisseau du Saucis. Des mesures sont faites régulièrement afin de vérifier le respect environnemental de la station d'épuration.

Cependant un curage des boues dans le 1er bassin s'avère nécessaire, le dernier datant de 2001.

Après de nombreux échanges, la commune a chargé la société Agri Compost de traiter ces boues sur leur site de Conflans sur

Lanterne. Des devis sont en cours pour le curage ainsi que le transfert des boues vers le site de traitement.

L'accord de la DDT a été obtenu et nous espérons pouvoir démarrer au printemps les opérations afin que le curage puisse s'effectuer en août/septembre.

- En partenariat avec le SIED 70, la commune a pu bénéficier gratuitement d'audits énergétiques effectués par un bureau d'étude thermique afin d'établir un diagnostic énergétique de 2 bâtiments de la commune (beurrerie et maison Simoes) et d'envisager des travaux de rénovation énergétique nécessaires et pertinents.

Les rapports ont été rendus en septembre 2022 et plusieurs scénarios ont été proposés avec un plan de financement afin d'accroître la performance énergétiques des bâtiments.

De nombreuses aides financières sont mobilisables sur ce type de dossiers.

En résumé, nous n'avons pas le temps de nous ennuyer et ce ne sont là que les principaux travaux d'investissement en cours. D'autres viendront prendre place dans la liste au fur et à mesure du temps et des opportunités.



POINTS SUR L'AMÉNAGEMENT FONCIER

L'aménagement foncier doit permettre à terme de restructurer et de moderniser le parcellaire et de réduire les déplacements agricoles à l'intérieur du village.

Le conseil départemental de la Haute Saône est en charge de cet aménagement.

Depuis 2/3 ans, Xavier Delplanque le géomètre expert en charge de cet aménagement a interrogé les exploitants agricoles qui ont émis des vœux en terme de zones d'exploitation et se sont positionnés sur le ou les secteurs géographiques en fonction de la nature des terres.

En concertation avec chacun d'entre eux, un avant projet a vu le jour au cours du 1^{er} semestre 2021.

En septembre/octobre 2021, tous les propriétaires ont eu l'occasion de rencontrer et d'échanger avec le géomètre pour évoquer avec lui leurs souhaits et l'emplacement futur de leurs parcelles.

Fin 2021, une présentation du nouveau projet parcellaire a été menée à la sous-commission d'aménagement foncier.

Un plan des travaux connexes (chemins d'exploitation, création de fossés etc...) a également été présenté à cette occasion.

Cet avant projet a fait l'objet d'une étude d'impact environnemental au printemps 2022, ayant pour but d'évaluer les conséquences positives et négatives prévisibles du projet.

La commission d'aménagement foncier s'est réunie le 7 juillet 2022 : elle a pu prendre connaissance des recommandations de l'étude environnementale et a validé à l'**unanimité** le projet parcellaire et le plan des travaux connexes. Ceux-ci sont estimés à environ 310 000 € TTC.

Une enquête publique s'est déroulée du 21 novembre au 23 décembre pour informer le public et en particulier les propriétaires, des projets d'aménagement foncier, agricole, forestier et environnemental et de la réglementation des boisements.

Chacun a pu réagir et consigner ses observations ou réclamations éventuelles sur un registre.

Celles-ci seront examinées par le commissaire enquêteur qui rendra son rapport en ce début d'année.

Les réclamations/observations feront l'objet d'un examen devant la commission communale d'aménagement foncier (en février/mars 2023) avant notification aux réclamants et tiers intéressés.

Ensuite une dernière consultation du public au niveau départemental permettra aux propriétaires de s'exprimer une dernière fois avant les formalités de clôture de cet aménagement.

POINTS SUR L'AMÉNAGEMENT FONCIER

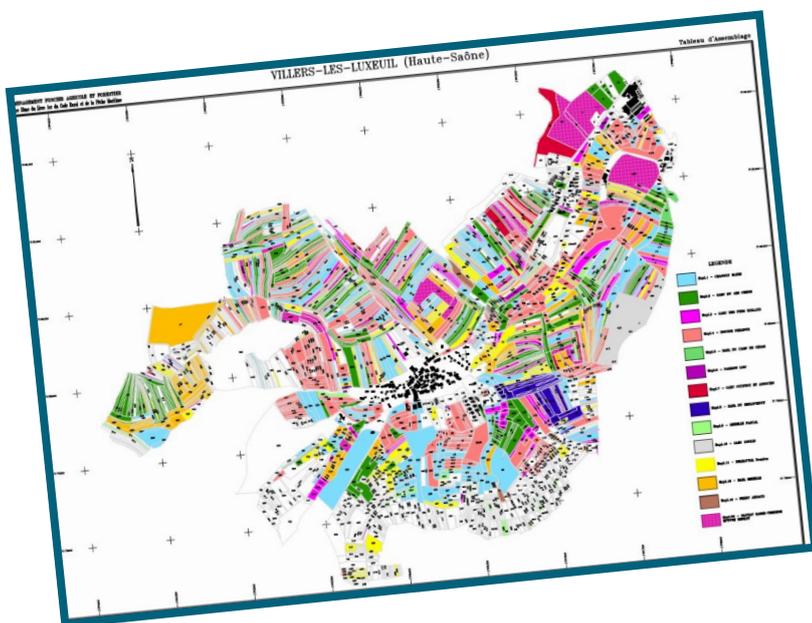
Parallèlement à cette procédure, le conseil municipal n'a pas souhaité prendre en charge financièrement la réalisation des travaux connexes induits par l'aménagement foncier agricole forestier et environnemental en cours sur la commune et a délibéré pour créer une association foncière d'aménagement foncier agricole et forestier (AFAFAF).

Un bureau devra être constitué en 2023 de la façon suivante :

7 Membres à voix délibérative :

- Le Maire ou un conseiller municipal désigné par lui,
- 6 propriétaires de parcelles incluses dans le périmètre désignés pour moitié par la Chambre d'agriculture et par moitié par le conseil municipal.
- 1 Membre à voix consultative
- un conseiller départemental

Le bureau est désigné pour six ans. Tous les membres du bureau sont rééligibles.

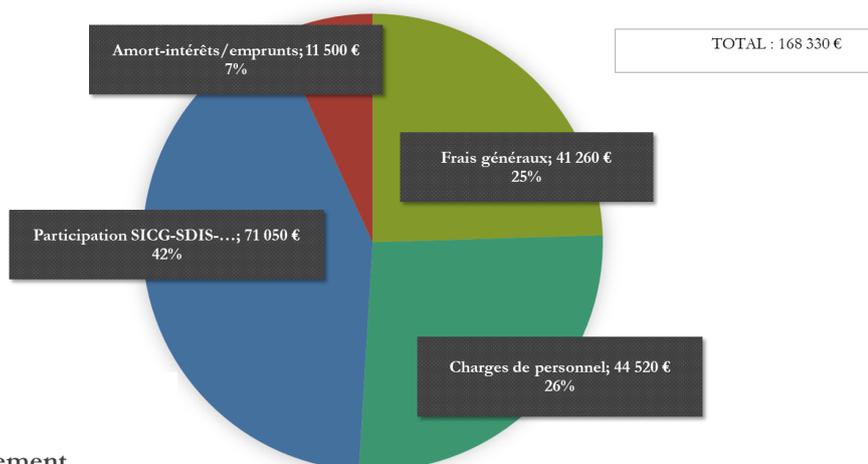


BUDGETS ET FINANCES

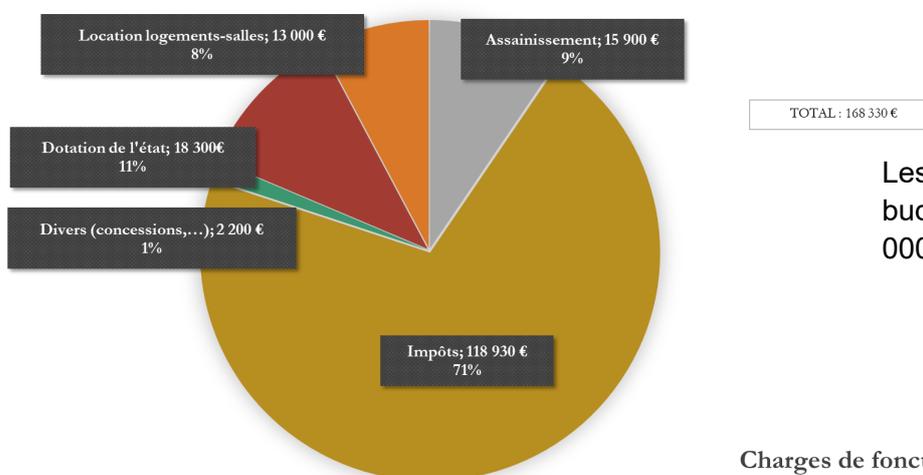
Les dépenses réelles constatées sur 2022 sont toutes inférieures au budget prévu.

Exemple : budget électricité prévu : 7 500 €, dépenses fin décembre : 4 884 €

Budget communal : Charges de fonctionnement



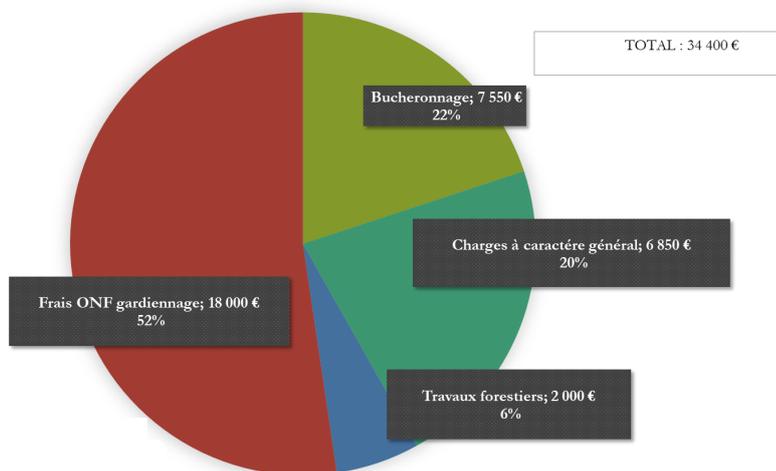
Budget communal : Recettes de fonctionnement



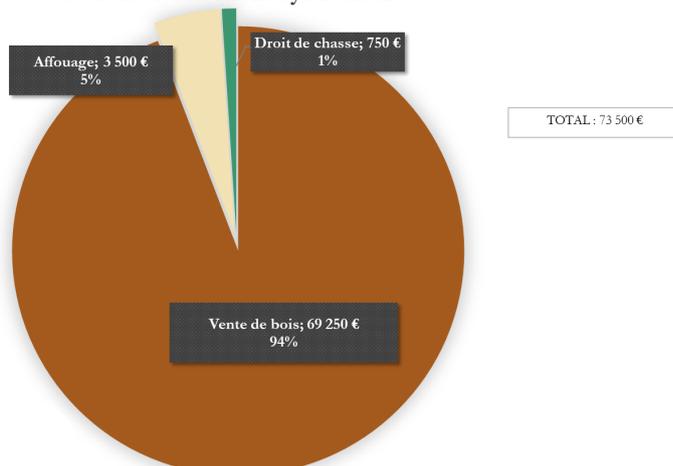
Les recettes seront supérieures au budget, avec notamment près de 11 000 € de produits divers.

Les travaux forestiers réalisés en 2022 sont supérieurs au budget : 5 494 € réalisés contre 2 000 € prévu.

Charges de fonctionnement sylviculture



Recettes de fonctionnement sylviculture



Le prix du bois est actuellement favorable à la commune. Les ventes de bois programmées pour 69 250 € atteignent 94 600 € fin 2022.

TRAVAUX ET ENTRETIEN

Pour rappel, la commune emploie deux agents, Delphine Lacombe en agent administratif 15 heures et Claude Cerra en agent technique 35 heures.

Le territoire de la commune est très important d'où le besoin de deux agents techniques municipaux. Notre dernier contrat ne nous ayant pas satisfait, nous envisageons donc une future embauche en début d'année 2023 afin d'épauler Claude.

Le matériel vieillissant va être renouvelé prochainement avec un microtracteur plus adapté à nos besoins.

Lagune



Le traitement de l'assainissement collectif de la commune est constitué par deux bassins mais aussi de plusieurs bacs de décantation en amont.



Ceux-ci sont curés régulièrement par Saône vidange et de nouveaux tampons hydrauliques ont été installés dernièrement par Claude sur les regards des bacs. Les abords seront sécurisés cette année par une barrière

Étanchéification des bassins de la grande fontaine

La grand fontaine fuyait et avait besoin d'être nettoyée.

Perçage de trous pour vidanger, nettoyage des fonds des bassins, étanchéification des parois : Claude a eu un grand plaisir à faire le travail qui a permis de redonner une nouvelle jeunesse à la fontaine !



TRAVAUX ET ENTRETIEN

Points d'apport volontaire bio déchets

Quatre points d'apport volontaire ont été installés cette année. Un certain nombre d'entre vous sont utilisateurs de ce service proposé par le SICTOM Val de Saône. Nous vous rappelons que vous pouvez vous procurer un bioseau muni d'un badge et de sacs biodégradables en mairie.



Remise en état des différents bancs

Le pourtour du village possède des bancs afin de soulager les jambes de nos marcheurs quelques instants. Ceux-ci sont restaurés régulièrement.



Changement des panneaux de rue



Certains panneaux de rue commençaient à ne plus être lisibles : ils ont été changé cette année.

La fibre

Le déploiement de la fibre sur la commune est en cours depuis le mois d'octobre. Tous les opérateurs ne sont pas encore opérationnels et n'ont pas encore proposé leurs offres commerciales.

Le Centre Communal d'Action Sociale de Villers-Lès-Luxeuil, présidé par le maire, composé de membres du conseil municipal et d'habitants, mène des actions en faveur des habitants.

La Carte Avantages Jeunes :

Depuis maintenant 3 ans, la municipalité élargit chaque année la tranche d'âge des enfants éligibles.

En 2022, ce sont les enfants de 3 à 20 ans qui ont pu bénéficier de la distribution de cette carte qui offre de nombreux avantages et réductions.

37 cartes ont été offertes en 2022.



La distribution des colis :

Les membres du CCAS et du conseil municipal ont distribué 60 colis aux habitants de plus de 65 ans. Ces colis avec des produits locaux, ont été confectionnés par la Fontaine aux Vins.

Repas des anciens: dimanche 17 septembre 2022 :

Nous avons eu la joie de retrouver notre traditionnel repas des anciens. 44 personnes étaient présentes pour ce repas en toute convivialité.



Participation aux activités extra scolaires :

En 2022, le CCAS s'est engagé auprès des familles, en décidant de participer à l'ensemble des activités extra scolaires (musique, sport...) pour les enfants de 3 à 18 ans, afin d'encourager la pratique, via un bon d'achat.

Ce sont 20 bons d'un montant de 15€ qui ont été distribués cette année.

Les cartes cadeaux :

Depuis 2021, le CCAS souhaite la bienvenue aux nouveaux nés dans le village.

En 2022, le CCAS a également souhaité valoriser le parcours scolaire des enfants de Villers en leur offrant une gratification suite à l'obtention de leur diplôme (du brevet au post bac).

Ce sont ainsi 14 jeunes diplômés qui ont été récompensés pour leur parcours.

Pour rappel, le CCAS peut également :

- Participer aux voyages scolaires des enfants de la commune.
- Participer financièrement à l'abonnement "Présence verte".

N'hésitez pas à venir vous renseigner en mairie.



ÉCOLE « LES COURLIS »

Après 2 années compliquées, enfin 2022 s'est déroulée quasiment comme avant ... Même si certains élèves et enseignants ont été rattrapés par le virus et ses variants, quel bonheur de revoir le visage des enfants et des adultes !

Tout d'abord au niveau des effectifs, l'année scolaire s'est achevée avec le départ de 15 élèves en classe de sixième. Ils ont été remplacés à la rentrée de septembre par 14 enfants qui ont fait leur premier pas en petite section. L'école compte à ce jour 115 élèves.

De plus, Mme De Abreu a rejoint l'équipe pédagogique ainsi que M. Buffet qui complète les heures de Mme Faivre (Directrice) et M. Breton complète, lui, celles de Mme De Abreu.

Au niveau des locaux, quelques travaux ont été réalisés. Durant le mois de juillet, ils ont retrouvé une deuxième jeunesse. L'intérieur des locaux a été repeint en blanc et gris. Des rideaux occultant anti-feu et des capteurs de CO2 ont été installés dans les différentes salles afin de sécuriser l'école.

Au niveau du terrain sportif, les buts de foot ont été réparés ainsi que les panneaux de basket. Les enfants peuvent ainsi se défouler en toute sécurité.

Pour leur plus grand bonheur et afin qu'élèves et enseignants puissent travailler dans de bonnes conditions, différents petits matériels ont été achetés.

Concernant le budget du SICG (Syndicat Intercommunal de Construction et de Gestion), une augmentation de 20 000 euros par rapport à 2021 a été alimentée par l'ensemble des six communes pour atteindre 140 000 euros.

Un montant de 40 euros est attribué par élève pour l'achat des fournitures scolaires. La location de la piscine ainsi que le transport, les photocopies, les cadeaux de Noël des enfants sont également pris en charge par le syndicat.

Quelques mouvements de personnel du SICG ont également marqué cette année. Mme Stehlin Nathalie a rejoint Mme Steinmetz Marie-Christine pour entretenir les locaux. Mme Petit Karine et Mme Maignet Christelle sont ATSEM dans les classes de maternelles.

Mme Hildenbrand Murielle est partie à la retraite au 31 juillet. Elle a été remplacée par Mme Dupain Jocelyne, recrutée en tant qu'accompagnatrice du bus scolaire sur la ligne Abelcourt – Villers. Et Mme Lacombe Delphine assure le secrétariat.

Pour clôturer, l'ensemble du conseil syndical se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2023.

Mme Bréhat, Présidente du SICG

VIE DU VILLAGE

Naissances :

- Alya, le 3 mai 2022 au sien du foyer de Laurine Thomas et David Halm.

Nous adressons nos félicitations aux parents et souhaitons la bienvenue aux nouveaux nés.

Nouveaux Habitants :

Nous souhaitons la bienvenue à toutes les personnes nouvellement installées en 2022 et les invitons, si ce n'est déjà fait, à venir se présenter en mairie. Il est important que la commune connaisse ses administrés et puisse leur communiquer toutes les informations pratiques : ouverture du compteur d'eau, collecte des ordures ménagères, inscription sur les listes électorales...

Mariages :

Le 25 juin 2022, monsieur Paul COLNOT et madame Julie PIQUARD

Le 13 août 2022, monsieur Camille LEPEULE et madame Emilie MAGUET

Décès :

- Geneviève NARJOZ, le 1^{er} février 2022

- Colette CUNEY, le 20 avril 2022

Nous avons une pensée pour toutes les familles et les proches de ces personnes récemment disparues.

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie

5, rue de la Maison Commune

03.84.94.57.24

Courriel : mairie@villers-les-luxeuil.com

Site internet : www.villers-les-luxeuil.com

Ouverture au public de la mairie

lundi de 14h00 à 16h00

jeudi de 14h30 à 16h30

Permanence des Elus le samedi 11h00-12h00

ou sur rendez-vous.

Penser à vous inscrire sur les listes électorales.



Suivez l'actualité et les alertes de la Commune avec l'application gratuite PanneauPocket

Disponible sur App Store | Disponible sur Google Play | Explorez it on AppGallery

Communauté de Communes

Du Triangle Vert (CCTV)

27, Grande Rue

70240 SAULX

Tél **03.84.95.89.88**

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 9h à 12 h

et de 14 h à 17 h

Vendredi de 9 h à 12 h

Courriel : contact@cctv70.fr



Syndicat intercommunal des eaux de Breuches

(SIEB)

Rue de la station

70300 Sainte Marie en Chaux

Assistance technique **06.80.66.87.06**

Courriel : sieb70@live.fr

Site internet : www.sieb70.fr



Relais assistantes maternelles

03.84.40.56.12

Courriel : rpam@paysdeluxeuil.fr

CCAS (Centre Communal d'actions sociales)

- Bon d'achat pour la naissance d'un enfant
- Distribution de la carte avantage jeune aux 3-20 ans
- Participation financière pour les voyages scolaires
- Participation financière à une activité extrascolaire pour les enfants de 3 à 18 ans
- Participation financière à l'abonnement Présence Verte
- Repas et colis de nos aînés

Culture :

Des livres provenant de la médiathèque départementale peuvent être empruntés à la mairie aux horaires d'ouverture. Une « Fontaine aux livres » est également à disposition des habitants.

Groupe scolaire « Les Courlis »

03.84.94.58.56

Site de l'école :

elem-villers-les-luxeuil.ac-besancon.fr

Transports scolaires : se rendre sur le site de la Région Bourgogne Franche-Comté

Périscolaire des Courlis

07.86.57.86.00

Courriel : periscolaire.villers@cctv70.fr

Autour des Courlipiots :

Association de parents d'élèves du groupe scolaire.

Courriel : les.courlipiots@gmail.com

Les informations de l'association sont également visibles sur Panneau Pocket.

Associations de Villers

Association Culture et Loisirs (ACL) : Diverses sorties et animations au cours de l'année.

Courriel : acvillers@gmail.com



ACCA (Association Communale de Chasse Agréée)

INFORMATIONS PRATIQUES

SICTOM du Val de Saône

03.84.78.09.52 / www.sictomvds.com

Points d'apports volontaires de biodéchets

Demande de bioseau et sacs biodégradables auprès de la mairie.

SYTEVOM

03 84 76 93 00 / www.sytevom.org

Déchetterie de Saint-Sauveur

Ouverture au public :

Été : 1er mars au 31 octobre

Lundi au samedi : 9h – 12h / 14h – 18h

Hiver : 1er novembre au 28/29 février

Lundi au samedi : 9h – 12h / 13h30 – 17h

Déchetterie de Saulx

Ouverture au public :

Été : 1er mars au 31 octobre

Lundi, mercredi, vendredi et samedi : 9h – 12h /
14h – 18h

Fermé mardi et jeudi

Hiver : 1er novembre au 28/29 février

Mercredi, vendredi et samedi : 9h – 12h /
13h30 – 16h30

Fermé lundi, mardi et jeudi

DIVERS

Destruction d'insectes : CDECI70

06.29.01.32.33

Pension de la Tour Du Bailly

1 Rue de Mézières, 70300 Villers-lès-Luxeuil
03.84.94.58.91

Services à la personne

ADMR

4, rue Just Pingand 70300 Saint-Sauveur
03.84.40.10.11

ELIAD LUXEUIL

20 rue de Verdun
70300 Luxeuil-les-Bains
03.84.40 15 04

Infirmière libérale

GARDIENNET Mélanie
03.84.49.60.56

Présence Verte Franche-Comté

6, rue André Maginot
70000 VESOUL 03.84.75.07.93
Courriel : franche-comte@presenceverte.fr

Veiller sur mes parents

Proposé par La Poste, services à la personne.
Renseignements disponibles auprès de votre facteur
ou en mairie.



Numéros d'urgence

Urgence vitale, Incendie,...Pompiers

18



Médecin de garde



3966

Pharmacie de garde

3237



Conseil médical, SAMU



15

Centre antipoison

03 83 22 50 50

Police ou Gendarmerie

17



N° Européen d'urgence

112

SAMU Social

115

Enfants disparus

116000

Enfance en danger

119

Violences Femmes Info

3919